



Le piétonnier, pour un cœur de ville apaisé, végétalisé et convivial

Plan de circulation en vigueur le 16 février dans le centre-ville

Suite aux conditions climatiques de ces derniers jours, les travaux de la rue E. Cuvelier ne débuteront que le lundi 16 février.



Début du pavage rue des Croisiers

En raison des intempéries (pluie), le chantier de la rue des Croisiers a pris deux jours de retard. Le pavage devrait commencer mardi 17/02.

Comme prévu, les équipes débuteront le travail au niveau du carrefour de la rue des Carmes et de la rue Saint-Joseph (durée estimée : 2 semaines).



Début des travaux de la rue Saint-Jacques en mars

Les travaux de la rue Saint-Jacques débuteront en mars avec la fermeture complète de la rue à la circulation automobile (la date précise sera communiquée prochainement en fonction de l'avancement des travaux menés rue E. Cuvelier).

La première phase du chantier concerne le remplacement des impétrants (câbles électriques et fibres optiques) dans le tronçon de la rue proche des 4 coins.

La seconde phase concerne l'aménagement de la voirie. Elle débutera au niveau du carrefour avec la rue des Carmes, peu après le début de la première phase (durée estimée : 95 jours ouvrables, environ 5 mois).

Ces deux phases sont menées en parallèle afin de réduire la durée totale du chantier. La phase d'aménagement de la voirie proprement dite.

La circulation piétonne sera garantie pendant toute la durée du chantier, de même que l'accès aux commerces.

Nous suivre



Ville de Namur

Hôtel de Ville, 5000 Namur
piétonnier.namur.be
piétonnier@ville.namur.be

Le piétonnier, pour un cœur de
ville apaisé, végétalisé et
convivial.



www.enmieux.be



POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE



Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information,
[cliquez ici pour vous désinscrire.](#)

Protection des données personnelles | Mentions légales